

Calamités agricoles – Gel 2021 du 4 avril au 8 avril 2021

Autorisation de signature électronique donnée par les autres associés du GAEC à l'associé qui effectue la télédéclaration de la demande d'indemnisation

Identification du GAEC

Dénomination :

Numéro Pacage : 0840

Numéro SIRET :

Adresse :

Code postal : 84

Commune :

Associés du GAEC (tous les associés doivent signer ce document)

	Associés	Signature
Mme, M. :		

Autorisent :

Mme, M. :		
-----------	--	--

À télédéclarer et signer électroniquement le dossier de demande d'indemnisation au titre des calamités agricoles suite à la pluviométrie excessive du 1^{er} au 31 mai 2018, pour le GAEC désigné ci-dessus.

Date :